



# CONDITIONS D'ENGAGEMENT

## RESERVATION

La réservation ne sera effective qu'à réception du **contrat ou devis signé** et d'un **acompte de 30%** du coût de la prestation globale.

## PAIEMENT

A réception de la facture sous 8 jours.

## EFFECTIF

L'effectif définitif devra être fixé 15 jours avant la date de l'évènement et servira de base minimum pour la facturation finale.

## ASSURANCE

L'encadrant est assuré pour l'encadrement d'activité yooner auprès de :

MMA  
BP 27 69921  
OULLINS CEDEX

## ANNULATION

### De votre fait :

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée, dans les meilleurs délais.

Dans ce cas, nous retiendrons une partie des sommes déjà versées, calculées en fonction de la date d'annulation selon les conditions ci dessous :

- Annulation plus de 15 jour avant la date nous retenons 50% de l'acompte pour frais de dossier.
- Annulation moins de 15 jours avant la date de l'animation, nous retenons l'acompte.
- Annulation la veille ou le Jour-J, nous vous demandons de régler 50% du coût de la prestation.

### De notre fait

Nous pouvons être contraints de modifier la promesse de vente en raison de circonstances, qui ne nous seraient pas imputables, de motifs liés à l'intérêt général ou à la sécurité des participants.

Dans ce cas nous vous informerons des modifications qui pourront comporter des éléments de substitution. Si vous n'acceptez pas ces éléments de substitution, vous restez libres de demander l'annulation de votre engagement avec le remboursement des sommes déjà versées.

### D'éléments extérieurs:

Au cours de l'animation, le programme peut subir des modifications ou des aménagements liés à des obligations de sécurité ou aux conditions climatiques du moment. Dans ce cas, nous sommes habilités à prendre les décisions nécessaires pour assurer la sécurité des participants..